



Périodique d'informations agathoises

N°24<sub>2€</sub>  
DECEMBRE 2014

agathois

## L'édito

Le dernier conseil municipal, dont le fond est évoqué dans ce numéro 24 du Cactus, mérite un commentaire sur l'attitude du maire, au reste habituelle : propos méprisants et agressifs envers l'opposition municipale, pourtant peu pugnace ; manie de ramener le débat sur la politique nationale, en vitupérant le gouvernement à tout propos ; ordre du jour expédié à toute vitesse comme si le débat au conseil municipal, pourtant élément de base de la démocratie locale, lui était insupportable. Une façon systématique de politiser et de bâcler le débat qui révèle l'incapacité du maire à rassembler et à argumenter sereinement et, plus grave encore, son désintérêt pour les dossiers de la ville. Raison de plus pour travailler au changement à la mairie, le moment venu. Dans l'immédiat, l'équipe du Cactus vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2015 !

L'équipe de rédaction

## Déménagement du Casino, le dessous des cartes

Le maire, avant et après les élections municipales, nous a vanté son projet de déménagement du casino, actuellement situé à l'Île des Loisirs, vers le centre port du Cap, à l'endroit où se trouve la bulle d'accueil de l'office du tourisme. Or il est classé comme typique de l'urbanisme des années 1970 ce qui interdit toute modification. Beaucoup de pages aguicheuses sur ce projet ont été pondues dans les publications de la ville.

Il s'agit de repenser le carrefour de la bulle d'accueil et des voies adjacentes, cette réflexion étant jugée « indispensable » en complément de « l'embellissement » déjà apporté par l'extension du golf et sa passerelle. Le coût prévisionnel de l'opération est pour l'instant fixé à 8 millions d'euros HT. Comme c'est bizarre, à peu près la même estimation que celle de « l'archipel de l'eau » qui a fini à 22 millions ! Mais combien pour les bâtiments à venir ? Motus et bouche cousue... A moins que l'objet inavoué de ce futur investissement ne soit que la façon de faire profiter des partenaires privés d'infrastructures financées par le contribuable...

Pour cela, au conseil municipal de septembre 2014, a été adoptée une « procédure négociée spécifique à des ouvrages d'infrastructures pour les travaux de reconfiguration de l'entrée du Cap d'Agde » avec, « compte tenu de la complexité » des travaux, désignation d'un jury. Ce jury rémunéré aura à « se prononcer sur la liste des candidats admis à négocier ». La composition de ce jury est laissée à la discrétion de ... De qui donc au fait ? Ce qui est sûr, c'est que la commission appelée régulièrement à juger des appels d'offre ne suffit pas à la tâche. Dans l'immédiat, on va chambouler toute la zone de la bulle d'accueil, du cours des gentilshommes, du parking des arènes et de l'avenue des contrebandiers, en démolissant toute la voirie à l'arrivée sur le centre port en venant d'Agde ville. Or il s'agit de la seule entrée d'Agde qui soit arborée, agréable et fonctionnelle, alors que toutes les autres entrées



« Vouée à disparaître »

de la ville sont enlaidies par des implantations commerciales diverses et complètement hétéroclites, avec panneaux publicitaires pour parachever l'enlaidissement.

Ce déménagement risque fort de s'accompagner d'une bonne dose de bétonisation du centre-port, au risque, en haute saison, de l'engorgement total de la circulation, alors que jusqu'à présent, elle est restée dans ce secteur raisonnablement fluide. Mais connaissant le tropisme bétonneur de notre maire, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser, que s'il veut si fort « dégager » le casino de l'Île des loisirs, c'est pour une autre raison : reprendre son grand projet, à savoir bétonner au maximum l'île des loisirs par des résidences de tourisme, pour la plus grande satisfaction d'un petit nombre de promoteurs. En bref, on pourrait bien nous servir à nouveau un projet du même genre que celui que notre maire avait dû, il y a deux ans, remettre dans un tiroir, tellement le tollé avait été fort. Le fameux projet esquissé avec beaucoup de bougainvilliers en fleurs pour dissimuler les énormes blocs de béton qui étaient programmés pour « orner » l'Île des loisirs. Affaire à suivre...

**Directeur de la publication :**  
Pierre ANTONMATTEI  
**Dépôt Légal :** Avril 2009  
**Date de parution :** Décembre 2014  
**N°ISSN :** en cours  
**Pour tous vos courriers,  
écrivez-nous à :**  
Le Cactus Agathois  
3, rue de la Maîtrise - 34300 Agde  
**ou par mail :**  
lecactusagathois@hotmail.fr  
Tél. 04 67 21 23 25  
*Imprimé à 500 exemplaires sur papier recyclé*

# Drôles de ronds dans l'eau...

**Acte 1** : la municipalité et la Lyonnaise des eaux réunies nous ont pondu cette année une nouvelle modification du prix de l'eau, se traduisant par un alourdissement de la douloureuse. En effet, les usagers ont vu, pour la période du juin au 14 septembre 2014, le tarif du m<sup>3</sup> (consommation et assainissement) quasiment doublé, car passant de 0,59 à 1,19 €. Cette mesure serait justifiée par la volonté de faire participer davantage les touristes saisonniers au financement du service sans que l'Agathois résident permanent n'en supporte les conséquences, ce qui est inexact car lui aussi voit sa facture augmentée.

Quant aux possesseurs d'appartements ou de maisons venant à Agde au cours de l'été, cette mauvaise surprise ne va tarder à les mécontenter, d'autant que, de facto, leur consommation globale est plutôt limitée. Comme on sait qu'ils sont déjà matraqués par les impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères), bien plus importants à Agde que dans les communes voisines, il serait temps de se rendre compte qu'à force de brimades, on va leur donner envie de changer de crèmerie, ce qui ne va pas manquer de déprécier le foncier. Or il y a déjà un assez grand nombre d'appartements à vendre à Agde, qui ne trouvent pas preneurs, par exemple au centre-port du Cap et aux Cayrets, sans même parler du centre historique.

**Acte 2** : Cerise sur le gâteau, la Lyonnaise a connu une panne de son système de facturation qui s'est traduite par l'envoi d'un certain nombre de factures erronées. Certes ce bug a fini par être décelé et réglé, mais il est permis de s'étonner de ce manque de professionnalisme. Cela n'a pas empêché le maire, également président, comme chacun sait de l'agglomération Hérault Méditerranée, de se mettre en tête de « convertir » à la Lyonnaise des eaux toutes les communes de l'agglomération qu'il préside.

Mais dans l'agglomération, il se trouve un « village gaulois », à savoir la commune de Florensac, qui n'est pas d'accord du tout, pour la simple et bonne raison, qu'elle gère directement en régie son approvisionnement en eau, laquelle lui coûte beaucoup moins cher que l'eau fournie par la « Lyonnaise ». Tout comme le font d'ailleurs beaucoup de maires de droite comme de gauche, qui, eux, ont la bonne idée d'épargner la bourse des contribuables de la ville qu'ils administrent !

A propos, si vous voulez en savoir davantage sur les mœurs et habitudes des grandes sociétés distributrices d'eau, nous vous conseillons de lire l'excellent dossier réalisé sur la question par Marianne le 19 septembre dernier. Si vous ne le trouvez pas, contactez nous, nous nous ferons un plaisir de vous l'envoyer. Et en prime vous aurez le dossier du même journal sur Agde, en date du 15 août dernier, dossier assez édifiant...

## L'absurdité municipale = clochardisation de notre ville

Comme chacun le sait le maire a décidé de refuser d'appliquer la loi – le comble de la transgression pour un élu de la république – qui depuis des années prévoit dans chaque commune un ratio de logements sociaux (20% au départ, 25% depuis deux ans). Résultat, une forte amende (plus de 500 000 euros par an, excusez du peu) pour la ville, payée par les contribuables cependant que le pourcentage de logements sociaux de la ville stagne autour de 6%... Pendant ce temps un flux de nouveaux arrivants se déverse sur la ville, dont le maire se glorifie, à notre sens bien à tort.

Ils seraient 512 cette année mais un certain nombre de ces « nouveaux » sont invités depuis des années, le record enregistré par les fins limiers du Cactus étant des « nouveaux Agathois » qui en sont à leur quatrième invitation annuelle ! Donc soit la municipalité ne sait pas compter, soit elle invite délibérément les mêmes pour faire nombre, au diable l'avarice puisque le contribuable agathois est là pour casquer...

Mais ce que le maire oublie de dire qu'un nombre conséquent d'Agathois quittent notre ville chaque année, en particulier les jeunes, faute de logements abordables. Ensuite parce que beaucoup de ces nouveaux arrivants, plutôt impécunieux et aveuglés par les mirages de l'été où tout paraît beau et facile, décident trop vite de s'installer de manière durable à Agde. Ils ne tardent pas à déchanter, car, faute de logements sociaux, ils finissent par installer tentes ou caravanes soit dans des campings dont ce n'est pas la vocation, soit n'importe où, dans des terrains vagues, des deux côtés de l'Hérault.

Trop souvent ils se font gruger par des tenanciers peu scrupuleux, qui, pour leur « rendre service », leur font payer des loyers en liquide, de façon non déclarée, ce qui les met à leur merci. Sans parler des branchements sauvages et dangereux sur les réseaux d'eau et d'électricité et des ordures déversées n'importe où (très souvent dans l'Hérault), au mépris des règles d'hygiène. Et tout cela très souvent dans des zones inondables.

Bien sûr la mairie n'ignore rien de tout cela mais elle ne fait pas grand-chose pour contrecarrer cette évolution. Certes, ce n'est pas toujours facile, mais le minimum serait que la ville d'une part propose des logements sociaux à ceux de ces nouveaux arrivants qui trouvent un travail (c'est le cas d'un certain nombre d'entre eux), d'autre part tente de dissuader les autres de s'installer définitivement dans une ville où le taux de chômage est très élevé. Mais pour cela il faudrait mécontenter un certain nombre d'individus qui profitent de la situation...



# MIRABEL(LE) ET TAIS TOI ...



## **Nouveau parking, le grand n'importe quoi :**

Il s'agit du parking annoncé à son de trompe par notre édile, édifié en rasant une zone boisée derrière le moulin des évêques. D'abord, comme en témoigne la photo ci-jointe, contrairement aux engagements pris, très peu d'arbres seront sauvegardés. Ensuite l'entreprise en charge des travaux a amené une grande quantité d'argile (issue des travaux de l'extension du golf), initiative absurde, s'agissant d'un endroit très proche de l'Hérault. Enfin, alors que ce chantier est loin d'être terminé, le panneau qui doit obligatoirement y figurer avec la mention des travaux en cours, a disparu... Bref l'illégalité conjuguée avec l'incompétence...



« Parking sans arbre... »

## **Projet de budget municipal 2015**

A la lecture du dossier sur le premier point du conseil municipal de novembre 2014, consacré au débat d'orientation budgétaire, sous le vocable pompeux de « stratégie de la ville », au Cactus, nous avons manqué de nous étouffer de rire ! Et de nous bassiner avec « l'évolution maîtrisée des dépenses de fonctionnement, résultat d'une gestion rigoureuse... ». Trop drôle de la part d'une équipe que la chambre régionale des comptes, tant s'agissant de la ville que de l'agglomération, a régulièrement épinglée pour ses dépenses de restaurant en croissance vertigineuse et souvent sans justificatifs précis... Quant à l'annonce d'une dette municipale « réduite » à

61 millions, cela n'a aucun sens puisque les travaux annoncés, notamment au centre port, seront largement financés par l'emprunt, donc l'alourdissement de la dette.

## **Budget 2015 toujours, de plus en plus fort**

Très fort en effet de parler (p 3 du document discuté au même conseil) du budget annexe du Centre aquatique sans mentionner au moins le résultat négatif du dernier exercice connu (2013). Très remarquable de tartiner (point 7, p 8) un copieux dossier sur la ZAC du Capiscol et de nous annoncer (p 10) que 20% des charges d'équipement seront à la charge du contribuable agathois, le tout sans dire un seul mot des malfaçons qui ont concerné un certain nombre de logements livrés dans cette zone... Un détail sans doute pour notre chère municipalité, sauf pour ceux qui en ont été victimes...

## **Un maire très compréhensif**

Après avoir arraché le grillage, dans la soirée de samedi à dimanche, il y a une semaine, les voyous qui trafiquent dans le jardin d'enfants jouxtant la crèche municipale Louise Michel, ont amélioré leur capacité de nuisance en commençant à démanteler le muret. Aucun service municipal n'est intervenu pour mettre fin à ces agissements, bien que la pelouse soit tondue régulièrement. Mais avec un maire

qui déclarait lors d'une réunion à une habitante du même quartier lui faisant part de ces dégradations « il faut bien que jeunesse se passe », il n'y a pas de quoi s'étonner !

## **Le Cactus, garant du patrimoine de de la ville**

A peine le Cactus agathois dans les « brèves » de son site Internet en date du 24 novembre avait-il stigmatisé la disparition de l'éphèbe du rond-point du même nom tout en avançant quelques catégories de possibles coupables, que, le lendemain, oh miracle, la gracieuse silhouette de l'éphèbe réapparaissait sur son socle ! Agathois, prenez en de la graine, au moindre incident suspect, alertez le Cactus...

## **Handicapés privés de voitures**

Regardez bien dans la photo ci-jointe la façon ingénieuse dont notre chère municipalité a agencé deux places de parking pour handicapés dans une rue débouchant sur le front de mer du Grau, tout en leur fermant tout accès par voiture...



« Handicapés brimés... »

## **COURRIER DES LECTEURS**

Bonjour à toute l'équipe,

J'ai été ravi d'apprendre que vous n'aviez pas jeté l'éponge.

Je pense que le Cactus est nécessaire aux Agathois. Du coup j'ai décidé d'offrir un abonnement à certains membres de ma famille. Je vous joins donc un chèque pour 3 abonnements. Courage à tous.

HC



